

Le journal du cycliste urbain

n°115 Été 2012

Sommaire

- p. 2 : Edito du Président
- p. 3 & 4 : On y était - Congrès national de la FUB 2012
- p. 5 Aire piétonne - Rue d'Alsace-Lorraine : Mode d'emploi
- p. 6: Actu - La fête du vélo 2012 de la Maison du vélo
- p. 7 : Projet de vélostation à la gare Matabiau
- p. 8 : Flâneries dans le parc régional du Narbonnais
- p. 9: Actu - Chicanes : Campagne de recensement
- p. 10 à 13 : Revue de presse
- p. 14 & 15 : Mobilib : Quand l'autopartage complète le vélo
- p. 16 à 18 : Récit de voyage aux Amériques : Villes plus ou moins cyclables
- p. 19 : Balade n°69 - Toulouse - Portet - Muret
- p. 20 : Agenda

Depuis le 15 mai, il y a du changement dans l'air. C'est en tout cas ce qu'annonce le nouveau président de la république, François Hollande. Mais le changement maintenant pour le vélo, ce n'est pas si évident que cela. En effet, la forte inertie de la culture automobile qui imprègne encore une bonne partie de la population, élus compris, résiste encore bien face aux défis actuels de la société : engorgement des villes, raréfaction de l'énergie fossile et fissile, santé publique, pollution, réchauffement climatique...

Le développement du vélo en France a rarement été le fait d'une vision politique avant-gardiste mais plutôt d'un accompagnement des évolutions de la société, souvent après une période d'opposition. Dans les années 90, les voies de bus apparaissent. Les cyclistes y sont interdits et doivent donc rouler avec les voitures. Naturellement, les vélos prennent possession de ces voies pour leur sécurité et leur tranquillité. Cette situation choquera élus et policiers puis sera rendue légale et normale quelques années plus tard. La même chose s'est produite avec les doubles sens cyclables et plus récemment le tourne à droite au feu rouge. Toulouse est bien évidemment dans cette logique et se caractérise d'ailleurs par un certain attentisme de ses décideurs sur les innovations en matière de politique cyclable.

Le changement repose donc sur la conviction des élus mais aussi grandement sur l'effet de masse des cyclistes. Plus il y a de vélos en ville, plus ils font le poids et sont reconnus à la fois par les autres usagers et les automobilistes en particulier mais aussi par les décideurs. Cette masse critique est le résultat de la décision de chacun de prendre son vélo. L'acte militant basique pour faire avancer le vélo ? L'utiliser !



Le REV ne s'est pas encore tout à fait concrétisé à l'image du Réseau express vélo (voir l'édito précédent)... Mais il est temps de faire un nouveau rêve. AYAV a dream, pour paraphraser Martin Luther King en 1963, est l'accroche 2012 de la désormais classique et célèbre opération « Allons-Y À Vélo ». Cette année encore, du 29 mai au 8 juin, montrons-nous et faisons le poids dans les entreprises et les écoles ! La CARSAT Midi-Pyrénées (ex CRAM) soutient bien évidemment cette action pour des déplacements domicile-travail en sécurité.

Bref, tous à vélo !

Sébastien Bosvieux
Président de l'Association Vélo

Le site d'Allons-y à vélo : <http://allonsyavelo.le-pic.org>

Le congrès national de la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette) s'est tenu cette année à Pau

Le vélo gagne le périurbain et nous avons gagné la cité béarnaise du 13 au 15 avril 2012. La communauté toulousaine était bien représentée : 6 membres de l'association vélo et 6 membres de la Maison du vélo étaient présents lors de la première journée d'études. Le programme de cette journée a été dense. Différents thèmes ont été abordés avec des liens plus ou moins étroits avec le périurbain, qui était le thème principal choisi. Nous avons pu entendre un exposé sur l'étalement urbain, un autre sur l'impact économique sur le budget des ménages suivant le choix du mode de déplacement, deux autres sur le vélo et la santé avec la mise en place de l'outil HEAT (outil européen dédié aux collectivités) et enfin notre cher président Sébastien a présenté le partenariat association vélo – Carsats lors de l'opération AYAV.

Le nouveau coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo, institué auprès du ministre chargé des transports, s'est présenté. Il s'agit de Dominique Lebrun qui remplace Hubert Peigné. Pas d'annonce spéciale de sa part.

Il y a eu des ateliers durant l'après-midi où par exemple nous avons appris de la bouche d'une chargée de mission circulations douces du CG des Pyrénées-Atlantiques que « la loi sur l'air, on pouvait s'asseoir dessus ». Elle voulait dire que les collectivités ne craignent pas le non-respect de cette loi car il n'y a pratiquement aucun procès lié au non respect de cette loi.

Lors de l'AG du samedi, il y a eu renouvellement de la moitié des membres du Comité Directeur (CD) de la FUB et, amis toulousains, oh ! surprise, nous aurons un représentant de notre association et de la Maison du vélo au CD de la FUB. Il restait une place vacante et suivant l'insistance des toulousains présents et du reste de l'assemblée qui s'étonnait de l'absence de toulousain(e) dans le CD, j'ai accepté ce poste pour un an.

Un sujet qui se développe rapidement en France est la mise en place de vélo-écoles. La Maison du vélo a mis en place une vélo-école depuis plus de deux ans déjà. Elle rencontre un franc succès. Plusieurs salariés travaillent sur cette activité dédiée à la fois au public scolaire mais aussi adulte. Et je pense que cette expérience est à partager au niveau national. Une formation pour les futurs encadrants est en train de se mettre en place au niveau national.

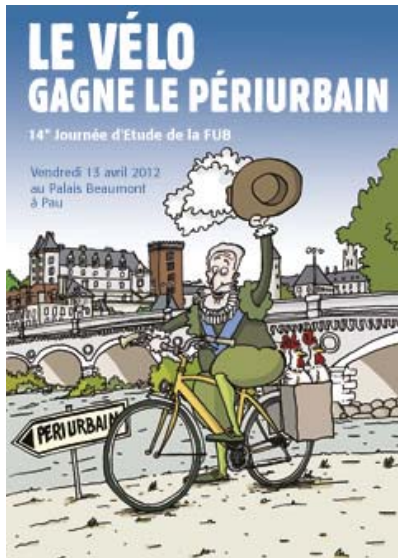


Le guidon d'or a été décerné à l'atelier des Mobilités Modernes de Blanquefort pour la mise en place d'une sorte de maison du vélo telle qu'on la connaît à Toulouse. Cet atelier est pilote pour l'agglomération bordelaise et pourrait être reconduit dans d'autres villes de cette agglomération.

Le clou rouillé a été décerné à la ville de Dieppe où l'on fait marche arrière vis-à-vis de la politique vélo jusqu'à effacer certaines pistes cyclables !

Pour les années à venir, le congrès n'aura lieu que tous les deux ans. Le prochain se déroulera en 2014, année des municipales. L'association vélo et la Maison du vélo se sont portées candidates pour le co-organiser à Toulouse. Nous avons obtenu un accord de principe de la part du Grand Toulouse que nous remercions. Deux autres villes sont candidates : Brest et La Rochelle. Un vote a été effectué lors de l'AG pour connaître la préférence. Résultat : Toulouse 90 votes, Brest 90 votes, La Rochelle 20 votes ! Le suspens reste entier. Ce sera au CD de trancher. Je vous tiendrai au courant !

Guillaume Crouau



aire piétonne

Rue d'Alsace-Lorraine : Mode d'emploi

Les travaux de la première partie de la rue d'Alsace-Lorraine touchent bientôt à leur fin, l'occasion de rappeler quelques règles d'usage de cette artère emblématique de Toulouse. En préalable, un petit rappel historique sur la place du vélo, de la voiture et du piéton rue d'Alsace-Lorraine. Il y a 15 ans, la voiture était reine sur cette rue, qui servait bien plus d'artère de circulation nord-sud que d'espace de promenade, avec 3 files de circulation voiture, des bus bloqués dans les bouchons, pas d'espace dédié au vélo, tandis que les piétons se serraient sur d'étroits trottoirs. Puis l'espace a commencé à être redistribué : deux couloirs bus-vélos ont été créés, permettant une circulation plus aisée des transports en commun et des cyclistes, qui doubleraient crânement les voitures coincées sur la file centrale. Pour les piétons, en revanche, rien de neuf, toujours d'étroits trottoirs bondés les jours d'affluence.

En 2007, quelques mois avant l'inauguration de la ligne B du métro, la précédente municipalité dévoile un projet de réaménagement de cet axe commerçant : débarrassé des couloirs de bus devenus inutiles avec la nouvelle ligne, la rue d'Alsace triple la surface destinée aux piétons, et devient piétonne devant le square du Capitole. En revanche, les voitures continuent à y être bienvenues sans restriction.

L'association vélo entre alors en piste, avec une demande qui semblait aux élus totalement novatrice pour l'époque : demandeurs de longue date d'un centre ville sans voiture, nous demandons que ce réaménagement ferme la rue aux véhicules à moteur à l'aide de bornes d'accès. Nous illustrons notre demande par une manifestation en juillet 2007, qui se solde par mon interpellation, une première pour l'association ! Notre seul tort a finalement été d'avoir eu raison avant les autres, puisque cette fermeture aux véhicules à moteur, en toute logique, a fini par s'imposer d'elle-même un an après.

La rue d'Alsace-Lorraine est donc désormais une aire piétonne, où les piétons sont prioritaires sur les vélos, alors que les véhicules motorisés sont interdits (sauf ayants droit : taxis, riverains). La vitesse maximum est de 6 km/h. Certes, on ne peut plus traverser le centre ville aussi rapidement que l'on pouvait le faire avant. Mais quel bonheur d'être débarrassés du bruit des moteurs ! Cela mérite bien quelques concessions. En complément, nous demandons tout de même un itinéraire parallèle de transit qui pourrait être le long de la Garonne dans le cadre du projet Busquets.

Un cycliste doit donc s'adapter à l'affluence de la rue, en laissant la priorité absolue aux piétons, en roulant au pas si nécessaire, voire en mettant pied à terre les jours de très forte affluence.

L'intérêt de tous est que cette cohabitation piétons-vélos se passe au mieux et **nous vous demandons de montrer l'exemple**. Il y a malheureusement de plus en plus de conflits piétons-vélos alors que nos intérêts sont convergents : un centre ville apaisé, débarrassé des moteurs et qui respire !

Florian Jutisz

Fête du vélo organisée par la Maison du vélo Toulouse

Demandez le programme !

Jeudi 7 juin

19h : Balade littéraire à vélo d'après le concours de nouvelles 2012

Vendredi 8 juin

- Fête du vélo pour les enfants, place de l'Europe
- 22h : Projection « Les Triplettes de Belleville » sous le tilleul de la Maison du vélo

Samedi 9 juin

- 13h30 : Mystère du vélo rose, grand jeu à vélo dans Toulouse [inscriptions en ligne]
- 20h30 : Concert MAMPY Raggae Ska Jazz à la Maison du vélo

Du 29 mai au 8 juin

- « Allons-Y A Vélo ! » organisé par l'association vélo
- Exposition photos de F. Stoll avec S. Dacruz, une idée de P. Ferrara, compagnie humber humber

Tout le programme et inscriptions sur :

www.maisonduvlotoulouse.com

La Maison du vélo - 12 bd Bonrepos à Toulouse - 05 34 40 64 72

La vélostation de la gare Matabiau (678 vélos), ouvrira en 2013

La région Midi-Pyrénées mène une politique de développement de l'intermodalité entre le train et le vélo, basée sur la multiplication de parcs de stationnement vélos dans les gares. La ligne Toulouse-Castres-Mazamet a été équipée, ainsi que plusieurs gares sur d'autres lignes.

Dans ce cadre, la SNCF et le Conseil Régional Midi-Pyrénées ont un projet de vélostation de grande capacité à la gare Matabiau de Toulouse qui ouvrira en 2013. 600 places seront réservées aux abonnés TER, avec un tarif attractif de 30€ par an. 78 places seront destinées aux non-abonnés TER qui devront prendre un abonnement vélostation mensuel, semestriel ou annuel. Ce parc sera localisé au bord des quais, au rez-de-chaussée du parcoTRAIN Effia.

Le 5 avril 2012, une matinée d'information et de tests de différents racks à vélo possibles a été organisée.

L'association vélo a participé aux tests et approuve ce projet car les options choisies sont positives : grande capacité, localisation près des quais, local fermé sécurisé facile d'accès pour les usagers, horaires d'ouverture larges, présence de personnel, tarif peu élevé pour les abonnés TER, réservation de 78 places pour les non abonnés TER, choix des matériels avec essais par les usagers.

L'association vélo demande que ce parc de stationnement soit aussi ouvert aux usagers occasionnels, locaux et touristes, à la demi-journée et à la journée.

Elle demande le maintien dans la gare d'une consigne pour grands bagages, utile pour les voyageurs cyclistes (sacoques, sacs,...).

Remarque : Toulouse est en retard sur Bordeaux, Lille, Strasbourg, Grenoble,... qui disposent de parcs de stationnement vélos de grande capacité dans leur gare centrale.

Ces parcs sont destinés en priorité aux usagers quotidiens du train, pratiquant l'intermodalité train + vélo dans leurs déplacements domicile-travail. Ils sont utiles aussi pour les voyageurs train + vélo occasionnels et à motif de balade ou de tourisme à vélo, en particulier sur nos véloroutes et voies vertes.

Voir plus d'infos et photos sur : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article644>



Racks doubles

balades du dimanche

Flâneries dans le parc régional du Narbonnais

Découverte du parc naturel régional du Narbonnais avec au programme l'île Ste-Lucie, Gruissan, un petit coin du littoral du Languedoc-Roussillon remarquable et méconnu...

Balade facile et familiale sur 2 jours

Rendez-vous dimanche 27 mai devant la gare de Narbonne à 10h00

Tour dans Narbonne : cathédrale Saint-Just, Saint-Pasteur, palais des Archevêques et son cloître, arrêt devant l'hôtel de ville et la Via domitia (eau+wc), petit tour sur le cours Mirabeau avec vue sur le pont des Marchands, les Halles, le musée lapidaire puis direction Marussaun par la rue des Lunes que nous suivrons jusqu'au port de la Nautique pour rejoindre l'étang de Bages. Nous rejoindrons le sentier du Golfe antique jusqu'à l'écluse de Mandirac. Après le pique-nique, nous rejoindrons le canal de la robine jusqu'à l'île Ste-Lucie où nous laisserons nos vélos pour parcourir à pied une des 2 boucles et y dénicher oiseaux, chevreuils, panorama). Compter 1h30 de visite.

16h30-17h : Arrivée à Port La Nouvelle à l'hôtel Nova Vela pour y laisser nos affaires. Quartier libre jusqu'au repas pris ensemble.

Lundi 28 mai : Port La Nouvelle-Gruissan-Narbonne

Départ Port La Nouvelle : 9h30

On repart par le canal de la Robine puis Pont Mandirac – chemin de la rigole pour parcourir l'île St-Martin jusqu'au départ du chemin des Goules (au niveau du domaine Bel Evêque).

Depart 13h30 pour Gruissan – pied du château de Barberousse – château de Barberousse visite 30mn puis on rejoint le canal de la Robine par le sentier des salins le long de l'étang de Gruissan et retour tranquille sur Narbonne.

L'hébergement se fera à Port La Nouvelle à l'hôtel Nova Vela dans des chambres à 3 personnes (un grand lit + un lit 1 personne).

Cette sortie devrait nous revenir entre 30 et 35€ pour le repas du soir, la nuitée et le petit déjeuner.

Merci pour ceux qui le souhaitent de vous inscrire rapidement et d'envoyer un chèque de 10€ libellé au nom de : GASC Maud - 4 rue Dieu - 31500 Toulouse

Seules les inscriptions avec acompte seront retenues.

Possibilité de camper au camping du Golfe situé à 300 mètres du centre ville et 1,5 km de la plage - Les réservations se font directement auprès du camping Tel : 04 68 48 08 42

Pour mémo, samedi 16 et dimanche 17 juin : Village d'Auvillar-Moissac-l'Abbaye de Belleperche. 2 jours de découvertes. Les détails pour cette randonnée vont être précisés sur le site la semaine 19 (liste d'attente pour les retardataires en cas de désistement).

Plus de renseignements sur le site de l'association vélo Toulouse à la rubrique
Plus sur le Vélo

N'hésitez pas à poser vos questions à l'adresse mail : velotoulouse@free.fr

actu...

Chicanes : Campagne de recensement

Nous avons besoin de vous pour recenser les chicanes à supprimer en priorité sur le territoire du Grand Toulouse !

Depuis plusieurs années, le Grand Toulouse poursuit une politique de mise en place de chicanes sur les pistes cyclables. Malheureusement, ces chicanes ne favorisent pas la pratique du vélo, rendent les pistes cyclables inconfortables, voire dangereuses et sont, de plus, totalement inutiles.

Nous avons demandé au Grand Toulouse de retirer toutes les chicanes placées sur les pistes cyclables et de ne pas en équiper les pistes nouvelles. Nous avons appuyé cette demande par un rassemblement en avril dernier auquel vous avez été nombreux à participer.

Notre action porte ses fruits car cette demande a été reçue favorablement et le Grand Toulouse s'est engagé, au cas par cas, à étudier toutes nos demandes de retrait de chicanes. Pour que cette action soit plus efficace, nous avons besoin de prioriser nos demandes.

C'est pourquoi nous **lançons une grande campagne de recensement des chicanes à retirer en priorité.**

Cette campagne a lieu du **15 mai au 30 juin 2012. Nous appelons donc tous les cyclistes toulousains** à prendre quelques minutes pour nous signaler les chicanes particulièrement désagréables qu'ils souhaitent voir retirer !

Merci donc de vous connecter sur notre site <http://toulouse.fubicy.org> pour nous faire remonter ces informations.

N'hésitez pas à relayer ce message à vos contacts cyclistes. Plus il y aura de participation, plus efficace sera notre action !

Florian Jutisz



circulation

Rue Alsace: c'est 6 km/heure maxi

D'Esquirol à la rue du Poids-de-l'Huile, la première partie de la future rue Alsace, à Toulouse, prend tournure. Reste aux piétons et cyclistes à apprendre à cohabiter.

Pousse-toi de là que je m'y mette ! Alors que la première partie de la rue Alsace, entre Esquirol et la rue du Poids-de-l'Huile, près du square De Gaulle, est en voie d'achèvement, les piétons sont déjà maîtres du pavé. Certains samedis, ils sont plus de 100 000 à arpenter l'artère centrale de la Ville rose, attirés par près de deux cents enseignes. Et c'est bien normal, car la nouvelle rue est faite d'abord et avant tout pour

« Tous les cyclistes dépassent largement cette vitesse », jugent les riverains.

eux. Il s'agit officiellement d'une « aire piétonne » où la voiture n'est plus que l'exception. Seuls, les services d'urgence, les riverains et les livreurs peuvent emprunter la petite bande de pavés faite pour cet usage.

Reste les cyclistes. Ils sont ici tolérés. Pour eux comme pour les voitures, la limitation de vitesse est de 6 km/h, c'est-à-dire l'allure d'un piéton. Voilà pour la règle rappelée à l'entrée de la rue par un grand panneau. Mais dans les faits, c'est une autre musique : « Tous les cyclistes dépassent



En cas d'affluence des piétons, les cyclistes doivent mettre pied à terre. / Photo DDM archives

largement cette vitesse », juge Guy Marti, le président de l'association des riverains et commerçants. « Les riverains qui m'en parlent jugent que c'est un danger. Moi-même, j'ai failli être renversé et ça a failli tourner à l'engueulade », poursuit-il.

Pourtant, la très active association Vélo est claire sur le sujet : « Nous sommes pour la priorité absolue au piéton, souligne le

président Sébastien Bosvieux. Nous avons même souhaité qu'il n'y ait pas de piste cyclable tracée au sol car l'expérience a montré que, dans ce cas, les cyclistes vont vite et se croient dans leur droit. » Même sans piste, c'est pourtant ce qui se passe. « C'est une culture un peu nouvelle pour Toulouse. Cette cohabitation, on va l'acquérir petit à petit », veut croire le président de l'association Vélo. Dans le ca-

dre du réaménagement du centre ville, une piste cyclable doit voir le jour sur les quais de la Garonne. Elle pourrait drainer les cyclistes les plus pressés. En attendant, rue Alsace, le représentant des riverains ne voit qu'une solution : que les policiers municipaux fassent ralentir les fonceurs... Le code de la route prévoit, lui, en cas d'affluence, que le cycliste mette pied à terre.

J.-N. G.

VÉLO Une cinquantaine de cyclistes a manifesté mercredi contre ces aménagements sur les pistes

LES CHICANES DANS LE COLLIMATEUR

JULIE RIMBERT

Les cyclistes chicanent. Les amateurs de la petite reine réclament des pistes cyclables sans les fameuses barrières, qu'ils jugent inutiles, voire dangereuses. Une trentaine de militants de l'association Vélo a manifesté mercredi après-midi pour demander au Grand Toulouse de les retirer.

De véritables obstacles

Une soixantaine de chicanes, ayant pour but de dissuader les scooters d'utiliser la piste cyclable, sont déjà en place dans l'agglomération. « Elles obligent les cyclistes à fortement ralentir alors que la tendance

visait plutôt à rendre les déplacements à deux-roues plus rapides, explique Florian Justiz, vice-président de l'association Vélo. Ces barrières sont de véritables obstacles en travers de la piste, qui peuvent s'avérer dangereuses car certaines sont mal signalées sur des zones mal éclairées ». Selon les militants, c'est le cas d'une chicane, installée en novembre dans le quartier des Pradettes, ou de celles nombreuses implantées près du Canal du Midi. Pour les adeptes des vélos avec une remorque ou du vélo couché, elles s'avèrent très difficiles à franchir. « Je ne mets pas pied à terre mais presque car je suis obligé de manœuvrer pour la passer,



Une soixantaine de chicanes est installée sur les pistes cyclables de l'agglomération.

souligne Vincent, un utilisateur du vélo couché. C'est aussi compliqué pour les rollers et les parents qui transportent un enfant. »

L'association Vélo demande au Grand Toulouse de retirer les chicanes existantes et de ne pas en équiper les pistes nou-

velles. Une solution étudiée par la communauté urbaine qui avoue que certains de ces aménagements posent problème. « Avec l'évolution des vélos couchés ou avec remorque, c'est vrai que ces chicanes entravent leur circulation, concède Philippe Goirand, l'élu

en charge du vélo au Grand Toulouse. Nous allons les passer en revue, avec l'aide de l'association, pour identifier celles qui devront sauter en priorité. » Certaines seront maintenues mais améliorées, en augmentant l'écart entre les deux barrières. ■

Les cyclistes verbalisent les automobilistes

l'essentielle Des cyclistes de l'Association Vélo ont sillonné hier matin les rues de Toulouse pour repérer les voitures stationnées sur les bandes cycles. De faux PV ont été distribués.

« Halte au stationnement gênant sur les bandes cyclables et les trottoirs » clamaient hier matin haut et fort dans les rues de Toulouse une cinquantaine d'adhérents de l'Association Vélo. Pour tous ces cyclistes militants, le constat est sans appel : « Il existe à Toulouse des zones de non-droit pour la bicyclette. On retrouve tous les jours, aux mêmes heures, les mêmes véhicules stationnés dangereusement. Nous demandons plus de civisme de la part de nos amis automobilistes ». « Cette manifestation est organisée dans le cadre de la semaine nationale des usagers de la bicyclette. Nous effectuons ce matin un circuit de cinq à six kilomètres dans la ville pour repérer les points noirs. La Daurade, le Pont Neuf, la gare Matabiau sont sur notre chemin. Nous allons distribuer de faux PV aux



La manif au départ de la place du Capitole samedi matin. / Photo DDM, Xavier de Fanoyl.

automobilistes irrespectueux », explique Sébastien Bosvieux, président de l'Association Vélo. Place du Capitole, un couple interpelle les cyclistes à propos de la cohabitation entre piétons et

vélos. Le problème concerne les trottoirs et les rues fermées à la circulation. « Les bicyclettes sont interdites sur les trottoirs. Il y a peu d'accident entre les piétons et les vélos », répond un mem-

bre de l'Association Vélo. Sur les trottoirs, pourtant, les cyclistes pressés ne sont pas rares. Les personnes fragiles les craignent.

Anne-Marie Chouchan

LA MAIRIE VA SÉVIR

La mairie de Toulouse annonce une importante opération de verbalisation des automobilistes garés sur les pistes cyclables dès la semaine prochaine. Samedi, Philippe Goirand, le conseiller municipal délégué aux pistes cyclables, était venu apporter son soutien aux représentants de l'Association Vélo. « Je constate le non-respect des aménagements cyclables par les automobilistes. Les piétons, les personnes en situation de handicap sont concernées par ce problème. Tous les stationnements sur les trottoirs sont dangereux. La police municipale est sensibilisée. Mais on avancera sur ce sujet si un signe fort est donné au plan national, notamment en matière de prix de PV », déclare-t-il. Le conseiller municipal écologiste, rappelle que la ville a mis en œuvre une charte technique des aménagements cyclables. L'Association Vélo va les tester.

Avec à ce jour 550 adhérents et un parc de voitures partagées qui s'élève à une trentaine de véhicules répartis sur 15 stations dans Toulouse, à proximité des stations de métro, la SCIC MOBILIB (société coopérative) s'implante durablement dans le paysage toulousain et s'intègre dans le panel des services complémentaires de transports urbains et péri-urbains.

Créée fin 2008, la SCIC MOBILIB est née du constat que la concentration de population toujours croissante dans les zones urbaines d'une part, les enjeux environnementaux et économiques d'autre part, impliquent un changement des comportements liés aux déplacements. Une voiture partagée, ce sont dix véhicules individuels qui laissent la place aux piétons, aux vélos et aux transports en communs (chiffres ADEME).

Le service est simple et efficace. Une fois que l'adhésion a été effectuée dans les bureaux de la coopérative, une réservation par internet ou par téléphone vous permet de profiter quasi instantanément du service. Il vous suffit ensuite d'utiliser votre carte PASTEL Tisséo (ou une carte fournie par MOBILIB si vous n'en possédez pas) pour accéder au véhicule et effectuer votre trajet. A votre retour, l'emplacement au sol sera resté disponible grâce à l'arceau automatique à télécommande que vous aurez relevé à votre départ. Vous n'êtes facturé que pour ce que vous roulez et tout est compris dans le tarif, même le carburant.

Son statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) permet à MOBILIB de réunir autour d'un projet commun tous les acteurs concernés par la problématique du déplacement. Les usagers, bien entendu, mais aussi les salariés, les partenaires privés et les partenaires publics.

Vous trouverez toutes les informations détaillées sur le site <http://mobilib.fr> ou en passant au local du 116 grande rue Saint-Michel à proximité de la station de métro Palais de Justice sur la ligne B.



Retour d'expérience de Pascale et David

Lorsque Mobilib prend forme, Pascale et David sont rapidement séduits par ce projet d'autopartage, inédit dans la ville rose. Ca tombe bien, leur voiture fait des siennes et l'idée de pouvoir utiliser ponctuellement un véhicule mutualisé leur fait franchir le pas de s'en débarrasser. « C'est le moment et l'occasion idéale de faire sans notre propre voiture » précise Pascale.

Pour la ville, c'est prioritairement le vélo, complété par les transports en commun. De même pour les vacances ou les longs trajets, ils privilégient le train ou le covoiturage. La voiture reste toutefois utile en péri-urbain, pour faire quelques courses et transporter des objets encombrants ou pour le loisir en week-end. C'est sur ces créneaux qu'ils réservent un véhicule : une Twingo pour aller voir la famille dans le Lauragais ou aller sur la ferme de l'AMAP et plutôt une Kangoo pour rapporter des paquets de chez les parents. Pascale et David mixent même autopartage et covoiturage car pour leur dernier week-end à la Rochelle, ils ont proposé une place à une tierce personne ! Leur utilisation s'avère toutefois assez irrégulière, entre 0 et 3 fois par mois.

Sur le plan financier, si la première utilisation les a surpris, 20€ pour aller faire des courses et leur a semblé plutôt chère, leurs calculs à l'année les ont convaincus de l'intérêt du service : 1200€/an. On est loin des 5000€/an de coût de revient d'une voiture indiqués par l'ADEME, surtout dans le cas où ils auraient dû en racheter une.

On peut aussi citer Thomas et Véronique qui, avec leur enfant, ont aussi décidé de faire sans voiture personnelle grâce à Mobilib. L'autopartage est donc une solution moderne, économique et pratique, tout à fait complémentaire du vélo !

Julien Camacho et Sébastien Bosvieux

brèves

Le vélo dans le tram, c'est maintenant possible !

Vous trouverez les conditions d'accès dans le « flyer » ci-joint édité par Tisseo.

Nouveau formulaire des observations...

avec cartographie et interface Android – rendez-vous sur le site web !

<http://assovelotoulouse.mooveatis.fr>

récit de voyage

aux Amériques : Villes plus ou moins cyclables...

En tête de peloton : Vancouver, Nelson (Canada), Davis, Missoula, Jackson Hole, San Francisco (USA)

Vancouver est vraiment un paradis pour le vélo. Comme presque toutes les villes américaines, Vancouver suit un plan en damier où il est très facile de se repérer grâce au numéro des rues et des avenues. Et pourtant, il y a assez peu de pistes cyclables mais dans de nombreux quartiers une rue sur deux est presque réservée aux vélos. Les voitures peuvent y aller mais elles sont obligées de faire des détours importants grâce à un système de sas qui les oblige à rallonger leur trajet. Résultat, il n'y a que les résidents qui y circulent en voiture.

Nelson est une petite ville située au bord du lac Kootney en Colombie Britannique et pourtant, il y a peu d'aménagements spécifiques pour les vélos à part des supports pour le stationnement. De plus, Nelson n'est pas plate du tout ! Et pourtant, il y a beaucoup de vélos dans cette ville qui a un centre historique assez dense qui ressemble beaucoup aux villes européennes, ce qui est assez exceptionnel en Amérique du Nord. Beaucoup de gens y circulent à vélo et j'ai même rencontré un cycliste sans voiture (espèce rare en Amérique du Nord !) qui m'a expliqué que si il sort de Nelson, il prend un bus équipé d'un rack à vélos à l'avant. Ce type de bus est très répandu aux USA et au Canada.

Missoula est une ville très américanisée située dans le Montana à environ 1000 m d'altitude. Pour une population dans les 100.000 habitants, la ville est aussi étendue que Toulouse voire même plus ! Par contre, tous les grands axes sont équipés de bandes cyclables très larges et il n'y a pas, comme chez nous, de stationnement sauvage pour plusieurs raisons : chaque magasin ou supermarché a son parking et les Américains sont très respectueux du code de la route. Les places handicapés ne sont vraiment occupées que par les handicapés. Missoula est une ville universitaire et la plupart des habitants y viennent pour le contact avec la nature et la vie en plein air. Alors, le vélo fait un peu partie de leur mode de vie. En hiver, le climat est rude et il doit y neiger assez souvent. J'avais vu, dans un magasin de vélos de Vancouver, des pneus cloutés pour vélo. Il doit y en avoir aussi à Missoula et ce n'est pas la neige qui doit arrêter les cyclistes les plus courageux !

Jackson Hole est un peu le Chamonix américain au pied de la chaîne du Grand Teton. Et je me suis perdu dans le gros réseau de pistes cyclables de la ville pour rejoindre mon hôte qui est docteur au Parc National du Grand Teton. Il m'avait pourtant bien donné un plan pour aller chez lui mais je me suis trompé de piste cyclable car je n'imaginais pas qu'il y en aurait autant !

Davis est située en Californie entre Sacramento (capitale de l'état de Californie) et San Francisco. C'est aussi une ville universitaire d'environ 60.000 habitants assez dense. Les pistes cyclables et supports à vélos sont partout dans la ville et j'ai même vu un rond point cyclable entre plusieurs pistes !



Pédaler à San Francisco est assez facile tant qu'on reste au bord de la baie. D'ailleurs, il y a une magnifique piste cyclable le long de la baie et de nombreux vélos. On peut aussi traverser vers Sausalito au nord de la baie sur le Golden Bay Bridge qui comporte 2 pistes cyclables à double sens. La vue est imprenable sur les nombreux porte-conteneurs qui viennent à San Francisco. Il est par contre impossible de traverser la baie pour aller vers Oakland à l'est car c'est un pont autoroutier interdit aux vélos. Peut-être qu'il y a des ferries qui font la traversée mais je n'y ai pas été. Par contre, quand on rejoint les quartiers résidentiels autour de California Street restés tels qu'Alfred Hitchcock les a filmés dans Vertigo, il faut un bon entraînement pour gravir les rues pentues au plan en damier ! Les grosses américaines aux lignes arrondies gloutonnes en essence de l'époque d'Hitchcock ont juste été remplacées par les voitures hybrides d'un célèbre constructeur japonais. Mais San Francisco est unique aux USA autant par son urbanisme, son style un peu kitsch des années folles et le mode de vie assez décontracté de ses habitants. Mon hôte de San Francisco, qui est cadre chez IBM, élève aussi des poules dans son jardin pour avoir des oeufs frais ! Imaginez le scandale que ça ferait dans la cour intérieure d'un hôtel particulier toulousain ! Entre la vue sur la baie et malgré quelques côtes infernales, San Francisco a vraiment un charme unique et j'ai eu beaucoup de mal à la quitter.

Ailleurs aux USA et au Canada, c'est le règne presque absolu de la bagnole, les cyclistes sont rares et les villes n'ont quasiment pas de centre historique et sont constituées de banlieues interminables avec des banques grandes comme des halls de gare et des distributeurs de billets ou on n'a même pas besoin de descendre de voiture pour retirer des billets verts ! Quant aux «Mac Drive», c'est une vraie calamité contre le vélo : on est servi au volant et c'est très mauvais pour la santé !

Quelques bonnes surprises au Mexique : Guardalajara, Mexico, Oaxaca.

Guardalajara (3 millions d'habitants, capitale de l'état de Jalisco) : une association de cyclistes très dynamique (<http://www.gdlenbici.org>) a obtenu de la part de la municipalité plusieurs bandes cyclables ainsi que la fermeture aux voitures d'un grand boulevard tous les dimanches entre 8 et 20 h et la population apprécie. L'association a aussi ouvert une maison du vélo qui accueille les cyclo-voyageurs et qu'elle a complètement financée sans aucune aide publique (chut, ne le répétez pas, ça donnerait des mauvaises idées à nos élus !) chapeau bas ! (euh non ... sombrero bajo !)

A Mexico, j'ai vu le pire : la traversée du périphérique à la jonction de la 57D (autoroute de Mexico vers les USA, rien que ça !) a été épique. Je m'en suis sorti à l'aide du GPS et aussi bien aidé par un énorme bouchon ! Mais aussi, le meilleur, le quartier de Polanco, où je suis hébergé par un Français vivant à Mexico, est très agréable. Le parc Chapultepec est proche et il est tellement grand qu'on peut y circuler à vélo. Le dimanche, Reforma (les Champs Élysées de Mexico) est fermée aux voitures et réservée aux cyclistes, piétons et rollers depuis le parc Chapultepec jusqu'au Zocalo soit environ 5 km. Fabuleux ! Et il y a du monde dans une ambiance de fête extraordinaire avec du théâtre de rue et des danses en particulier de l'état de Veracruz.

Même avec seulement 1 ou 2 % de déplacements à vélo, il y a bien plus de cyclistes urbains à Mexico qu'à Toulouse ! Il y a aussi une association de cyclistes urbains à Mexico (<http://bicitekas.org>) qui organise des balades nocturnes au rythme plus rapide qu'à Toulouse et où on entend régulièrement «tope» (ralentisseur !), «hoyo» (trou !) pour prévenir les suivants des pièges du bitume qui ne manquent pas. J'ai aussi séjourné dans le quartier Coyoacan dans le sud de la ville. Coyoacan est un quartier un peu



Bus avec rack vélo à Nelson

artiste et bohème, un peu comme Montmartre à Paris avec le musée Frida Kahlo. Ce quartier un peu village est très agréable y compris à vélo et j'ai participé le dimanche à une balade manifestation contre la «Supervia» et aussi pour sensibiliser la population au problème du réchauffement climatique avec l'association Bicitekas. Cette balade nous a conduits par une magnifique piste cyclable construite sur une ancienne voie ferrée qui monte jusqu'à une ferme bio à 2600 m d'altitude. Cette ferme produit des fraises et des pêches (durazno au Mexique et non melocoton comme en Espagne).

Oaxaca (prononcez oha'raca). Il y a aussi dans cette ville une association environnementaliste Mundo Ceiba (<http://www.mundoceiba.com>) qui a commencé par faire du reboisement. Le ceiba est un arbre endémique de cette région du sud du Mexique et comme dans beaucoup de régions du monde le déboisement a aussi fait des ravages. L'association s'est par la suite impliquée fortement dans le développement du vélo urbain et si la ville a encore peu d'équipements cyclables, le centre historique se prête bien au vélo car les rues y sont relativement étroites. L'association a aussi un local où on trouve de la documentation sur l'environnement et le vélo urbain. J'ai participé un week-end à une balade qui a commencé par une piste cyclable aussi construite sur une ancienne voie ferrée et qui s'est terminée dans une ferme bio à l'extérieur de la ville, tenue par un ancien pilote de ligne, à Tlacoahuaya proche d'un site pré-hispanique.

Dans de nombreuses villes mexicaines, on rencontre aussi des marchands ambulants qui vendent des fruits, de la viande, des tacos, du maïs grillé, etc... sur des tricycles monovitesse.

Finalement, c'est assez encourageant de voir qu'au Mexique, pays pétrolier où les carburants sont vendus à des prix dérisoires, il y a des associations actives pour la promotion du vélo. Bientôt des cyclistes en Arabie saoudite et autour du golfe persique ?

Pierre Virlogeux

Prochain épisode : Les cancre avec Fairfield, Vacaville, Panama Ciudad, Lima ...
périple sur 3 roues en Amérique sur :
<http://www.grandpedaleurlibre.org>

Distance (Aller): 27km

Durée: une demi-journée

Intérêt: Accès à Portet et à Muret

Difficultés: aucune

Balade en bord de Garonne pour rejoindre le Ramier de Portet et Muret.

Départ : Toulouse place du Capitole.

Par le pont Neuf et le cours Dillon, rejoignez le rond-point du Fer à cheval. Là, suivez soit la piste sur la digue de Garonne, soit le chemin en terre au pied de la digue, qui aboutissent à la rocade. Suivez la piste qui traverse l'Oncopôle, zone d'activités construite sur les anciens terrains d'AZF.

Au parking mutualisé (allée de platanes), prenez dans l'axe le chemin en terre dans le bois, qui vous conduit à l'impasse Palayré (ou passez par la D120).

Au rond-point du Dr Mide (km 9,5), allez à gauche, passez devant les magasins But et Jardiland et prenez le chemin (impasse) qui va jusqu'à une casse. Là, sur le parking, prenez un étroit chemin en terre de 200 m, qui va franchir le ruisseau la Saudrune.

Allez à droite, le chemin serpente et passe devant des jardins familiaux. Au carrefour suivant (avant Midi-Cueillette), allez en face, le chemin franchit la Saudrune et conduit aux maisons. Là, suivez en face l'avenue S. Allende qui passe devant le stade et la piscine. Au bout, allez à gauche rue J. Moulin, puis en face rue du Bac.

Vous arrivez au bac de Portet (km 14,3) et suivez la belle piste en bord de Garonne jusqu'au milieu de ce ramier, en face des allées Ritay-centre du village (km 15). Lieu agréable pour un pique-nique, avec prairies et bancs. Voir le centre-ville, cf. la belle halle. Continuez sur la piste du ramier puis rue de La Pérouse et ensuite à gauche ancienne route Impériale.

Au pont de Pinsaguel (km 17,5), traversez la route et prenez en face la RD42. Vous arrivez à la Mairie et au ramier de Roques-sur-Garonne (km 19). Continuez sur l'av. M. Auriol puis à droite av. des Tilleuls et à gauche av. des Pyrénées.

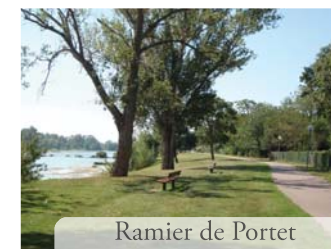
Au rond-point, continuez dans l'axe sur la rue des Genêts qui longe la Garonne puis chemin de Lagrange et rue des Périoles. Dans le dernier tournant, voir les vestiges funéraires romains.

Au carrefour (magasins Renault et Ford), prenez à gauche l'av. Joffrey qui longe la zone d'activités, en parallèle à la voie rapide sur 3 km (bruit !).

Au deuxième grand rond-point de Muret, allez à gauche sur l'av. Bernard IV qui passe à Paludia puis va à droite rejoindre le boulevard de l'Europe. A ce rond-point, allez en face rue Castelvielh jusqu'à la Mairie de Muret (km 27).

Visitez le centre-ville : place de la République et église, allées Niel, statues de Dalayrac et Niel, parc J. Jaurès et maison natale de V. Auriol (musée),...

La gare est au centre et permet le retour sur Toulouse.



Ramier de Portet



5 avenue Collignon
31 200 Toulouse

<http://toulouse.fubicy.org>
Mél : toulouse@fubicy.org
Tél / Fax : 05 34 30 94 18

Permanence :

le mercredi de 17h30 à 19h30

Fédération française des Usagers

de la Bicyclette : FUB

12 rue des Bouchers
67 000 Strasbourg
www.fubicy.org

Mél : secretariat@fubicy.org
Tél : 03 88 75 71 90

Organisation Bus Cyclistes :
www.buscyclistes.org

Mise en page :

Eric Baldet, Hélène Conter
Directeur de publication :
Sébastien Bosvieux

A vos agendas !

réuni^ons (ouvertes à toutes et tous !)

Le Conseil d'Administration se réunit le dernier mercredi de chaque mois (en général), à 20h15 à la Maison du vélo, 12 boulevard Bonrepos à Toulouse (face à la gare Matabiau).

Prochaines dates : 30 mai, 27 juin 2012

AG de la Maison du vélo jeudi 14 juin à 18h30 sur place.

balades nocturnes

Départ place Saint-Sernin à 20h30 le dernier vendredi de chaque mois de mars à octobre.
25 mai : La Glanerie

Le blog des balades nocturnes : <http://bntoulouse.wordpress.com>

balades du dimanche

<http://toulousevelo.free.fr/spip.php?rubrique57>

Prochaines dates :

Dimanche 27 et lundi 28 mai : Parc naturel régional du Narbonnais

Samedi 16 et dimanche 17 juin : Région de Moissac

autres dates à retenir

Allons-y à vélo : du mardi 29 mai au vendredi 8 juin (voir article dans le journal n°114).

Le site d'Allons-y à vélo : <http://allonsyavelo.le-pic.org>

Randonnée vélo militante du 6 au 14 juillet (et non au 13 juillet comme indiqué sur le sommaire du dernier journal n°114 - voir article correspondant page 18).

Et aussi . . .

*La fête du vélo de la Maison du vélo !
Du 7 au 9 Juin (programme page 6 de ce journal)*